

MERCREDI  
15 AVRIL  
La MATERNELLE  
« Mais enfin,  
pourquoi s'inquiéter? »  
CHALON -9 h/ 12 h

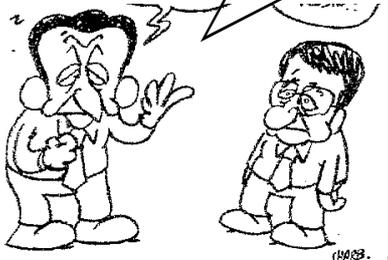
Bulletin n° 78  
Déposé le 7 avril 2009

# SNUipp 71 Infos 71

AVRIL 2009

## DARCOS GRONDÉ

Comment ça,  
une grève des profs!?  
Cà veut dire  
qu'il en reste!?



### L'école à la sauce financière

Prenez une Ecole Publique,  
Supprimez la sectorisation,  
Enlevez 2 heures par semaine,  
Alourdissez les programmes,  
Supprimez les aides des RASED,  
Saupoudrez du soutien à ceux qui ne supportent plus l'école,  
Rajoutez une dose de culpabilité aux parents des enfants en difficulté,  
Faites minutieusement s'enliser les enseignants dans les problèmes d'organisation,  
Mitonnez un nouveau mouvement indigeste,  
Remuez infatigablement le SMA pour réduire le droit de grève,  
Posez rapidement le couvercle pour que le fond ne monte pas à la surface,  
Soignez la forme dans la présentation surtout pour les ingrédients saumâtres,  
Assaisonnez de mensonges sur la maternelle,  
N'oubliez pas de servir régulièrement que l'école va mal,  
Accommodez d'une agence nationale des remplacements,  
Nappez le tout généreusement d'embauches de personnels non titulaires,  
Faites mijoter dans les EPEP...

**C'est prêt, vous pouvez privatiser...**

*Spécialité proposée par le chef Xavier Darcos (3 navets) du Moulin de Grenelle.*

**Pour que cette recette n'arrive jamais dans nos assiettes,  
restons mobilisés et continuons à mobiliser autour de nous !**

## 1er Mai unitaire CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1er MAI un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1er Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...)

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

**Au lendemain de la forte mobilisation du 19 mars**, qui a rassemblé entre 2 et 3 millions de manifestants, **la FSU faisait part à ses partenaires de son intention de proposer rapidement une nouvelle journée d'action (manifestations le 28 mars)**. Cette proposition n'a pas recueilli l'unanimité des différentes organisations syndicales. La date du 1er mai a été finalement retenue. La FSU usera de tout son poids afin que cette journée d'action soit dans la dynamique continuité du 29 janvier et du 19 mars.

Quelques dizaines de milliers de milliards de dollars de dettes!!!!



### **RASED: Point de situation et perspectives**

*Après les annonces drastiques qui ont marqué le début d'année scolaire et qui prévoyaient la disparition des RASED sur trois ans, où en sommes-nous aujourd'hui?*

Côté positif tout d'abord: la réussite de la pétition « Sauvons les RASED » qui a recueilli 250 000 signatures, les prises de position des conseils d'école et l'implication des membres des réseaux d'aides dans les actions de défense du Service Public d'Éducation type « veillées des écoles » ont conduit le ministre à reculer. Abandon du projet de suppression des postes RASED en 2010 et 2011, maintien du principe des départs en formation spécialisée (même si sur le terrain on est parfois loin du compte: aucun départ en E et G cette année en Saône et Loire), transformation de 1500 sédentarisation (suppressions) en enseignants spécialisés placés en surnombre dans une école. Sur ce dernier point, il convient d'être très attentif. En effet, la pérennité de ces postes surnuméraires n'est pas acquise dans le cadre du prochain budget. Et même si ceux-ci conservent leurs missions RASED, le ministre, dans une note de cadrage a conservé certaines appréciations concernant notamment le lien avec l'aide personnalisée, la concentration des interventions sur la grande difficulté scolaire et la non prise en compte de la prévention. La réécriture en cours de la circulaire de 2002 qui définit les missions des RASED doit nous inciter à la plus grande vigilance.

Côté négatif, c'est bien évidemment ce que va induire sur le terrain la suppression (qualifiée du superbe néologisme de sédentarisation) de 1500 postes spécialisés. Pour faire court, il est clair que le saupoudrage des aides va s'accentuer du fait de l'impossibilité de mailler le territoire scolaire. Comme nous l'a confirmé l'Inspecteur d'Académie, ce sera la fin de la sectorisation telle que nous la connaissons aujourd'hui (un RASED = un territoire scolaire). Avec pour conséquence un pilotage plus marqué des IEN qui définiront des priorités d'intervention (sur quels critères?) avec des interventions des personnels spécialisés sur l'ensemble de la circonscription (avec quels frais de déplacement?).

On voit bien à terme les changements qui se profilent, à savoir une perte d'autonomie évidente pour les RASED dans la chaîne classique analyse des demandes / organisation des prises en charge, un risque d'abandon des missions de prévention ainsi qu'une confusion d'identité dans les spécificités des maîtres E et G. A la demande du SNUipp, l'Inspecteur d'Académie a assuré que les personnels seraient étroitement associés à la nouvelle organisation pour la rentrée 2009. Il faudra être présents et vigilants lors des réunions avec les IEN si nous ne voulons pas voir nos missions davantage dévoyées.

Marc

### **SUSPENSION DE L'AIDE PERSONNALISEE (Appel National)**

*La fin d'année approche.... Quel bilan pour l'aide personnalisée? Quelle modification pour la rentrée prochaine? Serons nous encore avisés au dernier moment par les médias?*

Faisons remonter au ministère nos bilans, ressentis et témoignages sur ce dispositif :

### **Le SNUipp appelle l'ensemble des enseignants des écoles à suspendre L'AIDE PERSONNALISÉE DU 11 AU 23 MAI.**

Il s'agit pour les enseignants de réaliser un bilan, à l'issue duquel le SNUipp interpellera le ministère afin d'exiger une remise à plat du dispositif.

**Un courrier type à l'intention des parents vous parviendra prochainement.**

*Ce temps est à prendre sur vos heures habituelles d'aide personnalisée et donc à*

## EVALUATIONS NATIONALES CE1

Pour le Conseil Syndical du SNUipp71, réuni le 24 mars, les évaluations nationales CE1 du mois de mai se présentent dans des conditions similaires aux évaluations CM2.

**\*\*Le système de notation proposé ne prenant pas en compte les réussites partielles conduira inévitablement à gonfler les taux d'échecs et risque de contribuer au discrédit de l'Ecole et du travail des équipes enseignantes.**

**\*\*La remontée des résultats demandée par le ministère via un logiciel non reconnu par la CNIL représente pour nous une entrave à la confidentialité des données d'une part et un pas vers une mise en concurrence des écoles d'autre part.**

Nous rappelons notre attachement au principe d'évaluation des élèves qui fait partie de nos missions. Néanmoins, ces évaluations doivent être au service des apprentissages des élèves.

Tous ces points ne nous apparaissent pas négociables.

**Faute d'une remise en question de l'ensemble de ces points, LE SNUipp71 SE POSITIONNERA TRÈS CLAIREMENT POUR UNE NON REMONTÉE DES RÉSULTATS SOUS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT.**

Des dérives et des manipulations constatées lors des évaluations CM2, ont été dénoncées par le Syndicat des IEN-FSU (SNPI-FSU). Lire sur notre site dans l'article « Evaluations ».

La position exprimée ci-dessus sera défendue par le SNUipp71 dans le cadre d'un positionnement national du syndicat sur cette question.

## 108 heures : Le compte est bon !

Beaucoup de collègues ont déjà effectué l'ensemble de leurs 108 heures ou en sont tout proche. Vous trouverez sur notre site un courrier type à envoyer à vos IEN afin de les inviter à prendre la mesure réelle du temps de travail consacré à l'école au-delà de nos obligations scolaires... Qui sait peut être sauront-ils s'en faire l'écho auprès de leurs supérieurs ?

**Si vous pouvez favoriser un envoi massif de ces courriers à l'intérieur de vos écoles, ça n'en sera que mieux.**

**Modèle de courrier à modifier selon le crédit horaire épuisé (60h, 24h de conseils et rencontres avec familles, intégralité des 108h)**

*Monsieur (Madame) l'Inspecteur(trice),*

*Suite à la suppression des cours le samedi matin, nous devons désormais assurer 108h de service annualisées en dehors de nos 24 heures hebdomadaires.*

*Suite à votre demande, j'assure quotidiennement le comptage de ces heures.*

*A ce jour, j'ai effectué l'ensemble des 24 heures affectées au Conseil de maîtres, Conseils de cycles et rencontre avec les parents. Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer sur quel crédit horaire je peux désormais assurer les rencontres avec les parents et les prochains conseils de maîtres et de cycles. Dans le cas où cela ne serait pas possible, merci de bien vouloir (+ phrase en gras ci dessous)*

*...ou ...*

*A ce jour l'ensemble des 108 heures dues a été effectué. Je vous remercie de bien vouloir **me faire connaître les démarches à effectuer afin de pouvoir prétendre au paiement d'heures supplémentaires pour les heures que je pourrais assurer désormais.***

*Soyez persuadé(e), Monsieur (Madame) l'Inspecteur(trice), de*

## Dernières nouveautés sur le site départemental : 71.snuipp.fr

**\*\* Maternelle : Réunion du 15 avril    \*\* Mouvement : Questions/Réponses    \*\* Evaluations CM/CE**

**\*\* Stage de remise à niveau    \*\* Permutations : statistiques nationales    \*\* Vous avez dépassé vos 108h?**

**En mars, le site du SNUipp71 a dépassé sa 100 000ème connexion**

## STAGE DE REMISE A NIVEAU : NON REMISE A NIVEAU DE TOUS LES SALAIRES : OUI

Le SNUipp appelle tous les enseignants à refuser la mise en place des stages de remise à niveau.

Le ministre et les IA médiatisent ce dispositif comme l'aide personnalisée en laissant croire qu'ils seraient la seule réponse à la difficulté scolaire au détriment de l'ASH.

La difficulté scolaire n'est plus traitée qu'en dehors du temps de classe et les enseignants passent l'essentiel de leur temps de concertation à l'organiser.

Combien de temps ont-ils pu consacrer depuis le début de l'année au fonctionnement général de leur classe ?

Les enseignants ont besoin de réfléchir sur leur pratique et le traitement de l'échec scolaire or la formation initiale est remise en cause et la formation continue n'existe plus.

A en croire le ministère, nos élèves qui rencontrent des difficultés sont déjà inscrits à l'aide personnalisée voire dans d'autres dispositifs notamment dans les ZEP et RAR. S'ils sont en grande difficulté, ils relèvent de l'ASH et sont donc pris en charge dans les structures internes ou externes existantes (RASED, CMP, SESSAD, CAMSP...)

Ils auront donc bien besoin de vacances pour se reposer de toutes ces heures complémentaires voire supplémentaires qu'ils effectuent de puis le début de cette année !

**Notre consigne syndicale :**

**-ne pas répertorier d'enfants pour les stages si vous enseignez en CM**

**-ne pas postuler comme volontaires pour encadrer les stages**

**PERMUTATIONS INFORMATISEES :  
Erreurs et injustices quand les délégués du personnel sont écartés**

X.Darcos a payé une boîte privée (plate-forme téléphonique) pour avertir les collègues des résultats.

Coût de l'opération : 300 000 euros.

L'objectif : devancer les syndicats dans l'annonce des résultats. Ces annonces ont eu lieu alors même que la CAPN ne s'était pas encore tenue ce qui en dit long sur le respect du paritarisme.

Alors que nous avons contrôlé tous les barèmes, des erreurs sont décelées dans de nombreux départements par les élu(e)s du personnel : « L'application du nouveau dispositif élimine d'une phase du mouvement ceux qui n'ont fait qu'un vœu. »

Résultat: des collègues n'obtiennent pas satisfaction avec des barèmes supérieurs. L'équité n'est donc pas au rendez-vous.

Mr Darcos va t-il écrire aux collègues pour s'excuser de la mauvaise nouvelle ? C'est pitoyable

D'autre part, avec le plus faible taux de satisfaction des cinq dernières années, nous pouvons nous interroger sur la succession de changements des règles et des conséquences des rigueurs budgétaires sur les carrières. Il y a trois ans, un Ministre promettait de satisfaire 100% des demandes de mobilité !!!!

**Sur le plan national**

Sur 16262 participants, 5812 collègues ont obtenu une permutation (35,7%).

**En Saône et Loire**

Le taux de satisfaction des candidats de S. et L. est plus important que la moyenne nationale : sur 83 participants, 45 ont obtenu leur permutation (54%) et 45 collègues (sur 93) venant d'autres départements vont intégrer la S. et L.

Mais, rappelons que les années précédentes le nombre de mutations étaient d'environ 70 entrants et 70 sortants.

*Un modèle de recours pour les collègues lésés à adresser aux IA d'origine et du département demandé ainsi qu'au ministre*

**Nombre de collègues  
ayant obtenu leur permutation  
pour la Saône et Loire**

**Nombre de collègues de Saône et Loire  
permutant dans un autre département  
(Barème minimum)**

Départ. obtenu	Nbre et barème	Départ. obtenu	Nbre et barème
01	6 (26pts)	45	1 (26pts)
03	4 (26 pts)	51	1 (206pts)
07	3 (36 pts)	57	1 (35pts)
11	1 (435pts)	58	1 (26pts)
13	1 (259pts)	62	1 (235,82pts)
15	1 (246pts)	63	1 (488pts)
21	3 (248pts)	69	8 (22pts)
26	2 (381pts)	74	1 (269,32pts)
30	1 (124,82pts)	76	1 (22pts)
38	2 (200pts)	89	1 (22pts)
42	1 (246pts)	93	1 (183pts)
43	1 (391pts)	90	1 (26 pts)

Départ. d'origine	Nbre d'arrivée	Départ. d'origine	Nbre d'arrivée
01	3	59	3
13	1	62	1
21	6	67	2
25	1	69	5
35	1	74	2
38	1	75	2
39	2	89	10
42	1	92	1
56	1	94	2

**Base élèves» trainé  
devant l'ONU**  
(article du Monde)  
27 mars 2009 (EXTRAITS)



« Ils ne sont plus qu'une poignée et pourtant ils résistent. Les opposants à Base élèves 1er degré, du nom du fichier informatisé et centralisé qui stocke les informations recueillies lors de l'inscription de chaque enfant dès l'école maternelle, ne désarment pas. Leur dernière "victoire" : la France sommée d'expliquer par écrit avant le 6 avril aux Nations unies, dans le cadre de la session du Comité des droits de l'enfant, "à quelle mission de service public servira le stockage au niveau national de données nominatives et indiquer les raisons pour lesquelles le droit d'opposition prévu par la loi ne s'applique pas à ce dispositif. Veuillez également informer le Comité (des droits de l'enfant de l'ONU) des conséquences éventuelles que pourrait entraîner le refus des parents de fournir les informations requises sur leurs enfants".

Quand, après des années de fiches cartonnées, le mammoth décide de basculer dans le tout-numérique, il ne se doutait pas que l'affaire soulèverait une telle indignation. Les collèges et les lycées sont dotés depuis 1995 d'un logiciel (Sconet) qui centralise des renseignements familiaux et scolaires sans que cela ait suscité la moindre vaguelette. L'école se révèle plus frondeuse..... » **(suite sur notre site)**

## IUFM : L'ÉCRAN DE FUMÉE

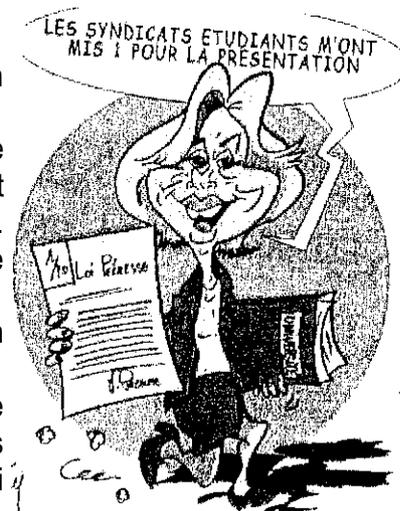
Initialement prévue pour entrer en application dès l'année 2009, la mastérisation des concours de l'enseignement – la formation des enseignants – ne s'appliquera finalement que pour l'année universitaire 2010-2011, après une phase de concertation, comme l'explique un communiqué du ministère de l'enseignement supérieur. Les points principaux restent toutefois inchangés : le concours de l'E.N. nécessitera un master (et non plus une licence), une formation adaptée doit être mise en place dans les universités, et les IUFM vont disparaître.

**Une des principales critiques de ce projet est le manque de formation pratique des futurs enseignants.**

Darcos et Péresse ont simplement accepté de reculer la réforme d'un an. Cela ne résout rien. Au lieu de former des étudiants rémunérés pendant un an, on va les lâcher en établissement avec 108 heures (déjà 108h est un nombre qui semble plaire au Ministère) d'accompagnement.

**Cette réforme sonne le glas de la formation.**

Le 19 mars les stagiaires des IUFM étaient à la pointe de l'action. Ils occupaient même la tête des manifestations comme à Mâcon. Leur mobilisation ne se dément pas. Ils comptent bien poursuivre le mouvement de contestation enclenché depuis maintenant plus de 12 semaines. Le gouvernement mise sur l'essoufflement et compte bien sur les concours et partiels pour renvoyer tout le monde dans ses classes, amphithéâtres et bibliothèques... Il se trompe, cette mobilisation ne faiblira pas, l'enjeu est trop important.!



## RYTHMES SCOLAIRES : NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE ???

Nous sommes interpellés depuis les quatre coins du département sur cette question récurrente d'une possible réorganisation de la semaine. Le débat est réapparu sur la scène médiatique au mois de février lorsque la FCPE, dans un communiqué national, prend fait et cause pour le retour à un rythme sur quatre jours et demi avec cours le mercredi matin. Depuis, des dissonances sont apparues au sein même de la FCPE, de différents spécialistes du rythme de l'enfant, d'associations, qui affirment que la proposition du mercredi matin, maintient la rupture du week-end difficile pour les enfants, remet en cause l'accès à des activités périscolaires indispensables et bouleverse l'organisation familiale.

Les spécialistes et les chercheurs confirment que la semaine de quatre jours n'apporte pas d'amélioration sur les pratiques de l'enseignement, ni sur le confort de la vie de l'enfant, au-delà de celui pour les adultes du samedi libre. Cette organisation, appliquée depuis la rentrée 2008, néglige l'intérêt de l'enfant et renforce les inégalités. Elle a conduit à la suppression du samedi matin dont les conséquences négatives sont nombreuses :

- \_ Rupture de 2 jours de week-end dans la semaine rendant l'adaptation le lundi matin, voire l'après-midi, encore plus difficile.
- \_ Disparition d'un moment essentiel de rencontre entre parents et enseignants.
- \_ Renforcement des inégalités entre ceux pour qui ce samedi libre est synonyme d'accès à la culture, aux loisirs et ceux qui n'ont pas les moyens d'y accéder en dehors de structures collectives.

Par ailleurs, l'idée de terminer la classe vers 15 h 30 -15 h 45 pose d'autres questions :

Est-ce judicieux de terminer les cours vers 15 h 45 alors que l'attention des élèves est la meilleure à ce moment là ? Quels accueil des enfants après 16 h, et dans quelles conditions ?

**Pour autant, au SNUipp, nous estimons que relancer cette seule question (mercredi ou samedi?) sans aucun souci de débat national sur les rythmes de vie de l'enfant et sans remettre en cause la disparition de 2 heures d'école, et la mise en place de l'aide personnalisée, relève d'une diversion.**

Cette question des rythmes est complexe. **Mais ne nous cachons pas que le véritable enjeu, c'est celui du retour (ou pas) aux 26 heures pour tous les élèves.** Mercredi..... samedi....de nombreuses solutions existent pour maintenir le temps d'enseignement à 26 h pour tous, sans exclure (de la part du ministre) la possibilité de réduire les congés scolaires.

**Ne nous laissons pas détourner de notre action pour une autre politique éducative.**

**Ne nous laissons pas enfermer dans un débat réducteur, en dehors d'une cohérence globale, ou dans un débat qui nous conduirait à avaliser le moins d'école voulu par le ministre.**

Localement la question a été posée à l'IA, en réaction à quelques tentatives d'IEN. Celui-ci nous a répondu qu'il n'avait pas été informé « des initiatives locales » et que les textes prévoyaient un fonctionnement sur quatre jour et demi, avec des cours le mercredi matin. Dans certains départements, des écoles sont organisées ainsi. Dans le 71, à la rentrée 2008, l'inspecteur d'académie a fait le choix de restreindre l'organisation sur quatre jours, par souci d'harmonisation mais aussi semble-t-il « par manque de conviction » sur le bien fondé de cette possibilité. Ainsi, nous pouvons penser qu'à la rentrée 2009, si l'on exclue de possibles injonctions ministérielles, l'organisation des écoles n'évoluera pas.

# REUNION D'INFORMATION SYNDICALE « SPECIALE MATERNELLE »

**MERCREDI 15 AVRIL**

**De 9h à 12h**

**Maison des Syndicats (Chalon)**

*En présence d'un intervenant du national spécialiste de la question*

Après les propos dégradants du ministre, les soupçons sur les jardins d'éveil en lien avec les rapports Tabarot et Pappon, la diffusion tardive d'un livre blanc sur l'enseignement en maternelle, OU EN EST ON? QUELLE ECOLE MATERNELLE VOULONS NOUS?

Venez vous informer, débattre.

Ces heures sont à décompter de vos 108h ou de votre journée de solidarité.

Pensez à aviser votre IEN de votre participation. (courrier sur notre site : 71.snuipp.fr)

*Monsieur ou Madame l'IEN de.....*

*J'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicales organisée par le SNUipp 71, le mercredi 15 avril de 9h à 12h à Chalon/Saône*

*Ce temps sera décompté de mes obligations de service (animations pédagogiques ou journée de solidarité...)*

*Veillez agréer, ....*

*Date....Signature*

## **Maternelle : Un nouvel IEN départemental ?**

Un poste d'inspecteur chargé de l'école maternelle devrait être créé dans chaque département à la rentrée prochaine. Une fiche pour définir ses champs d'intervention et responsabilités est paru dans certains sites académiques. Quand on lit cette feuille de route, on peut être intéressé par les possibilités offertes mais aussi très gênés par la terminologie employée.

En effet, on y parle d'école pré-élémentaire. Bien sûr, on pourra nous répondre que ce n'est qu'un mot et qu'il ne faut pas y accorder trop d'importance mais, derrière le mot, il y a la conception.

Pour nous, l'école maternelle n'est pas « pré-élémentaire » mais bien une école à part entière avec ses réalités, ses projets, ses objectifs et son fonctionnement spécifique. Elle est une entité du système éducatif et doit être considérée

## **MOUVEMENT d'AFFECTION**

La note de service ministériel parue au B.O du 6 novembre 2008 est venue bouleverser en profondeur les règles des mouvements dans les départements. Jusque là, les règles étaient fixées départementalement en fonction des réalités, de l'histoire et des spécificités de chaque département.

Désormais avec l'apparition de cette note, la gestion du mouvement va glisser progressivement vers un cadre rectoral rigide niant ses spécificités et se calquer sur le mouvement tel qu'il est pratiqué dans le second degré.

**Le SNUipp71 a organisé 8 réunions sur ce thème, qui ont rassemblé plus de 300 collègues.**

**Ces modifications vous inquiètent à juste titre.**

**Nous ne pouvons répondre à toutes et à tous par téléphone ou courriel.**

**Nous avons envoyé à nos syndiqués et aux écoles une liste de questions/réponses les plus fréquemment posées.**

**Nous vous en ferons parvenir d'autres d'ici le 25 avril, par messagerie et sur notre site.**

**N'HÉSITEZ pas à contacter également l'IA par téléphone : 03 85 22 55 96 (cellule mouvement) ou par messagerie (dpe71@ac-dijon.fr).**

**LA FICHE MANUELLE imposée par l'Administration est trop succincte, sachant que vous devez la remplir avant de connaître votre zone d'affectation.**

**Nous vous en proposons une autre, qui nous permettra de cerner plus facilement vos vœux géographiques ou pédagogiques.**

**Nous pourrions ainsi, lors de la phase d'ajustement, proposer des solutions, qui répondront au mieux à vos attentes, en fonction des postes disponibles et de votre barème.**

**CETTE FICHE EST VISIBLE DES MAINTENANT sur notre site:**

**71.snuipp.fr**

**Article : « MOUVEMENT »**

## CARTE SCOLAIRE RENTREE 2009

### 26 FERMETURES proposées

(15 classes)

#### MATERNELLES

- 2 classes : Louis Pasteur à Gueugnon  
3 classes : Chagall-Picasso à Chalon.  
4 classes : Est à Chalon ; Verdun sur le Doubs  
5 classes : V.Hugo à St Pantaléon, , Gergy ,  
La Verchère à Charnay les Mâcon,

#### ELEMENTAIRES

- 1 classe : Saisy  
3 classes : Curgy (transfert des CP en Mat)  
6 classes : G.Brassens à Mâcon  
8 classes : Givry

#### PRIMAIRES

- 1 classe : Ste Radegonde  
Ste Eugène  
8 classes : Charles de Gaulle à Le Creusot  
10 classes : St Loup Géanges

#### R.P.I.

- 4 classes : Jully les Buxy / Montagny / St Vallerin

#### BLOCAGE

- 5 classes : Dracy le Fort (en élémentaire)

#### RASED

- 11 postes option G supprimés

\*\*\*\*\*

#### COMMENTAIRES

##### Rappel de la dotation pour la Saône-et-Loire :

*En tenant compte de l'augmentation prévue des effectifs et du retard accumulé au cours des dernières années, le département s'est vu octroyer 12 postes .*

##### Les priorités de l'IA :

- *Préservation de conditions favorables en ZEP.*
- *Maintien des conditions d'activités en zones rurales et dans les petites structures.*
- *Prise en compte la spécificité de certaines écoles qui ne sont pas en ZEP malgré leur profil.*

##### Analyse :

*Les élus du personnel sont intervenus de nouveau sur tous les dossiers des écoles en leur possession et sur tous les cas qui leur paraissaient litigieux.*

- *De nombreux dossiers ont été revus à la suite de ces interventions.*

- *Nous avons longuement discuté du dossier RASED.*

*Le montage ministériel, ainsi que sa déclinaison départementale, nous ont laissé perplexes, et nous devons avouer que nous n'avons pas tout compris (c'était d'ailleurs certainement le but de la manoeuvre.)*

*Nous reprendrons bien sûr ce dossier lors des opérations de mouvement.*

Voir sur notre site : 71.snuipp.fr , la déclaration du SNUipp71 au CDEN ( Préfet, Conseil Général, élus, parents, associations, syndicats)

### 29 OUVERTURES proposées

(dont 25 classes)

#### MATERNELLES

- 3<sup>ème</sup> classe : Raymond Rochette - Le Creusot  
4<sup>ème</sup> classe : Le Tennis à Le Creusot, Aubépin Sud à Chalon  
Le Parc à Autun

#### ELEMENTAIRES

- 3<sup>ème</sup> classe : Champforgeuil : G.Courbet  
5<sup>ème</sup> classe : H.Matisse à Flacé les Mâcon ; Toulon sur Arroux ,  
6<sup>ème</sup> classe : Le Launay à Digoin , La Citadelle à Chalon  
A.Higonet à Hurigny, R.Rolland à Chalon , J.Verne à Montceau  
7<sup>ème</sup> classe : H.Vincenot à Epinac  
11<sup>ème</sup> classe : Arc en Ciel à Mâcon  
13<sup>ème</sup> : Vivant Denon à Chalon

#### PRIMAIRES

- 2<sup>ème</sup> classe : Ratenelle (en maternelle)  
3<sup>ème</sup> classe : Uxeau (en élémentaire)  
5<sup>ème</sup> classe : Marmagne (en maternelle)  
6<sup>ème</sup> classe : Savigny en Revermont (en élémentaire)  
8<sup>ème</sup> classe : Mervans (en élém.) ; St Léger sur Dheune (en élém.)  
9<sup>ème</sup> classe : St Rémy Ruisseau Mauguet

#### R.P.I.

- 4<sup>ème</sup> classe : Ormes / La Frette  
6<sup>ème</sup> classe : Beaurepaire / Saillenard  
8<sup>ème</sup> classe : Gigny sur Saône / Marnay / St Cyr  
Essertenne / Perreuil / St Berrain sur Dheune

#### A.S.H

- 2 postes IME, ITEP (lieux à définir)  
1 CLIS : Pierre de Bresse élém. (option D)  
1 Dispositif d'intégration à Mâcon (à définir).

#### RASED

12 postes de RASED transformés en 12 postes surnuméraires en école et fonctionnement réseau, à titre provisoire par des faisant fonction  
(2 à Autun, 3 sur Chalon 1, 1 à Charolles, 1 au Creusot, 1 à Mâcon, 2 à Mâcon Sud, 2 à Montceau)  
Fin de la sectorisation . Renforcement du pilotage par les IEN qui définiront les priorités sur l'ensemble de la circonscription.

#### REMPLACEMENT

5 postes de BD provisoires en 2008 sont maintenus pour 1 an  
5 postes de BDFC provisoires en 2008 sont supprimés  
3 postes de BDFC provisoires en 2008 sont maintenus pour 1 an  
**Au total, 5 moyens de remplacement en moins/ 2008**

#### DIVERS

- 1 poste en dispositif Relais-Collège de Digoin  
1 poste adapté pour poste allégé

#### PROPOSITIONS D 'ORGANISATION ECOLES GLOBALISEES (fusions)

Clessé (4+1 classes) ; Cuiseaux (8 classes + 1 Clis)  
Gueugnon (Riaux et Robelin 2+1 classes)  
Mâcon (mat. J.Ferry et J.Zay- 5 classes)  
Mâcon (Perrières mat + élém 10 classes)  
Sancé (mat + élém 8 classes) ; Laives (mat + élém 5 classes)

#### DIRECTIONS communes à l'étude

Epinac (2 maternelles) ; Azé et St Gengoux de Scissé (RPI)  
Mazille / Bergesserin / Ste Cécile ( RPI)  
Deneuvy / St Gilles (RPI); St André le Désert / La Vineuse (RPI)